



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

**Direction des Infrastructures Routières,
Maritimes et des Transports**

DGA du Pôle Technique/DGP

Dossier suivi par : JLAHAYE

N° à rappeler : 02.51.44.40.40

Réf. : JL/MG13.195

La Roche-sur-Yon, le : **11 DEC. 2013**

Monsieur le Directeur Général
de Vendée Expansion
33, Rue de l'Atlantique
85005 - LA ROCHE SUR YON cedex

OBJET : Jardin aqualudique situé au Bernard.

Monsieur le Directeur Général, *du Jean-François*

En réponse à votre demande complémentaire concernant la desserte routière de cet équipement de loisir situé à proximité de l'échangeur RD 949/RD 747 je vous apporte les précisions suivantes :

- compte tenu des hypothèses de fréquentation et de l'origine potentielle des usagers, l'augmentation de trafic peut être estimée à 3 % sur la RD 747 et à 5 % sur la RD 949 ;
- ces routes ont la capacité d'absorption suffisante pour ce surplus de trafic essentiellement constitué de véhicules légers : la RD 747 ne traverse pas d'agglomération vers le sud jusqu'à La Tranche Sur Mer et l'agglomération de Moutiers Les Mauxfaits au nord vient d'être déviée ; la RD 949 a un trafic de l'ordre de 9000 v/j l'été et donc des capacités de réserves importantes ;
- la RD 949 vers l'ouest constituera l'axe principal de desserte du secteur des Sables d'Olonne et de Saint Gilles Croix de Vie sur lequel se connecte notamment la RD 91 qui irrigue Longeville Sur Mer, et la RD 19, qui, via Avrillé, permet l'accès à Jard Sur Mer. Sur ces routes où le trafic estival est de l'ordre de 4 000 à 5 000 v/j le surplus potentiel de trafic pourrait être de l'ordre de 200 v/j soit environ 5 %.

Globalement, les routes concernées par ce surcroît de trafic potentiel dû à cet équipement sont en mesure de l'absorber dans leurs configurations actuelles. Les évolutions de trafic seront suivies avec intérêt dans ce secteur ; les estivants abandonneront peut être certaines de leurs destinations actuelles au profit de ce nouvel équipement ludique ; dans un tel cas les augmentations de trafic seraient alors plus limitées.

A votre disposition pour toute précision complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général Adjoint
du Pôle Technique,

Benoît ROCHET
Benoît ROCHET

Conseil Général

Direction des Infrastructures Routières, Maritimes et des Transports

40 rue du Maréchal Foch - 85923 La Roche sur Yon cedex 9

Tél. 02 51 34 48 48 - Fax. 02 51 44 88 85 - www.vendee.fr